

écrit le premier Evangile dans la langue alors usitée par les Juifs palestiniens auxquels s'adressait son œuvre ?

Rép. — Affirmativement aux deux points de la question.

III. — Est-ce que la rédaction de ce texte original peut être reculée au-delà de l'époque de la ruine de Jérusalem, de telle sorte que les prophéties qu'on y lit sur cette ruine auraient été écrites après l'évènement, ou bien, le passage de saint Irénée (*Advers. hæres.*, I. III, c. 1. n° 2), d'interprétation incertaine et controversée, qui est allégué habituellement, doit-il être considéré comme ayant assez de poids pour forcer à rejeter l'opinion de ceux qui pensent plus conforme avec la tradition que cette rédaction a été achevée même avant l'arrivée de saint Paul à Rome ?

Rép. — Négativement aux deux points de la question.

IV. Peut-on soutenir même avec probabilité l'opinion de certains modernes, d'après laquelle Matthieu n'aurait pas composé, proprement et strictement, l'Evangile, tel que nous l'avons, mais seulement un recueil des « dits ou paroles du Christ, » qui aurait servi de source à un autre auteur anonyme, dont ils font le rédacteur de l'Evangile lui-même.

Rép. — Négativement.

V. Est-ce que le fait que les Pères et tous les écrivains ecclésiastiques, bien mieux l'Eglise elle-même dès son berceau, se sont servis uniquement du texte grec de l'Evangile connu sous le nom de Matthieu, comme d'un texte canonique, sans excepter ceux-là mêmes qui disent formellement que l'apôtre Matthieu avait écrit dans sa langue maternelle, ne permet pas d'établir avec certitude que l'Evangile grec est identique dans sa substance avec l'Evangile composé par l'Apôtre dans sa propre langue.

Rép. — Affirmativement.

VI. — Est-ce que le fait que l'auteur du premier Evangile poursuit un but principalement dogmatique et apologétique, à savoir, démontrer aux Juifs que Jésus est le Messie annoncé par les prophètes et issu de la race de David ; que, de plus, dans sa disposition des faits et des discours il n'observe pas toujours l'ordre chronologique, permet de déduire que son récit ne doit pas être accepté comme vrai, ou même peut-on affirmer que les récits des gestes et dits du Christ, contenus dans